

AQCIE/CIFQ

Demande de renseignements #1 au Transporteur

R-3605-2006

R-3606-2006

Le 1er septembre 2006

DOSSIER R-3605-2006

Demande #1

Référence : R-3605-2006, HQT-1, document 1, page 5 de 14

Préambule : « Le dépôt de la présente demande initie le processus qui se conclura par l'établissement des tarifs de transport applicables à compter du 1er janvier 2007. Rappelons que les tarifs et conditions des services de transport actuels sont en vigueur depuis le 1er janvier 2005, conformément à la décision D-2006-66 du 18 avril 2006 de la Régie. »

Questions :

- 1- Veuillez indiquer pourquoi le Transporteur n'a pas cru bon de soumettre une cause tarifaire pour l'année 2006 et a considéré raisonnable de continuer d'utiliser les tarifs de 2005.
- 2- Veuillez indiquer ce qui amènera le Transporteur à déposer une cause tarifaire et ce qui l'amènera à ne pas le faire chaque année.
 - a. Veuillez notamment préciser les écarts de coûts et revenus (rentabilité générale de l'entreprise) acceptables selon le Transporteur qui ne nécessitent pas le dépôt d'une demande tarifaire.
 - b. Veuillez également préciser les écarts de coûts que les différents utilisateurs du Transporteur peuvent, selon lui, supporter sans qu'une demande tarifaire soit requise (service au Distributeur et services point à point), en supposant que seuls des éléments découlant de l'allocation des coûts et des revenus soient considérés.

Demande #2

Référence : R-3605-2006, HQT-3, document 1, page 13 de 18

Préambule : « Les principales causes qui ont affecté le IC en 2005 sont liées aux équipements, conditions atmosphériques, feux, interventions humaines, animaux, travaux programmés ou délestages. Toutefois, trois causes sont à la source de 66 % des cas ayant affecté le IC, soit la défaillance d'équipements (21 %), les conditions atmosphériques (30 %) et les travaux planifiés (15 %). »

Questions :

- 1- En ce qui concerne la défaillance d'équipements, veuillez préciser davantage la situation. Est-ce relié à une zone précise, à un type d'équipement précis, à un manque d'entretien ou à un niveau de vétusté excessif ?
- 2- Veuillez indiquer si le Transporteur considère que la défaillance d'équipements a été un phénomène ponctuel ou s'il se reproduira vraisemblablement dans les prochaines années.
- 3- Veuillez indiquer si cette situation est en relation avec l'état de vétusté reconnu dans le dossier R-3606-2006 dans le cas des disjoncteurs, transformateurs et sectionneurs.

Demande #3

Référence : R-3605-2006, HQT-5, document 1, page 3 de 4 et HQT-6, document 1, page 5 de 6

Préambule : Tableau du revenu requis du Transporteur

Selon les informations fournies à ce tableau, les charges brutes directes sont passées de 424,6 M \$ en 2005 (autorisées) à une prévision de 502,5 M \$ en 2007. Cela représente une hausse de 18,3 % ou une hausse moyenne annuelle de plus de 9 %. Les dépenses nécessaires pour la prestation du service ont une croissance moyenne de 2005 à 2007 de plus de 5 %, ce qui inclut les charges directes.

De plus, vous indiquez :

« Par ailleurs, dans le plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec, dont une copie est fournie comme pièce HQT-2, Document 7, le Transporteur a pris l'engagement de poursuivre l'objectif d'amélioration de ses pratiques de maintenance et d'exploitation, et entend profiter des avantages offerts par les nouvelles technologies. Les actions qu'il prévoit entreprendre lui permettra de faire face à l'augmentation de la charge de travail associée à la croissance des besoins de transport et au vieillissement des équipements. Elles aideront ainsi à limiter la croissance des charges nettes d'exploitation à 2 % par année à partir de 2007. »

Questions :

- 1- Veuillez indiquer comment le Transporteur pourra atteindre cet objectif de 2 % alors qu'il a des charges nettes d'exploitation en croissance de plus de 5 % par année dont une grande part provient des charges brutes directes (qui incluent les hausses salariales à 2 % par année en moyenne au moins), qui, elles, sont de l'ordre de 9 % par année.
 - a. Est-ce principalement dû à la croissance des coûts capitalisés ? Si oui, faire la réconciliation des charges brutes directes excluant les coûts capitalisés.
- 2- Veuillez indiquer quel serait l'effet chez le Transporteur et quels choix devrait-il faire si la Régie octroyait une hausse des charges nettes d'exploitation en lien avec la croissance de l'inflation pour les années 2005 autorisée à 2007, soit un montant pour 2007 de 666,79 M\$ en lieu et place des 737 M\$ demandés.

- a. Veuillez de plus indiquer pourquoi le Transporteur ne peut, selon sa preuve actuelle, suivre l'évolution de l'inflation sur ses charges nettes d'exploitation pour la période 2005-2007 alors qu'il prétend pouvoir le faire pour les prochaines années.
- 3-
- Est-il réaliste affirmer que le Transporteur a haussé, entre 2005 et 2007, ses charges nettes d'exploitation notamment en haussant ses effectifs (l'équivalent temps complet est passé de 3373 en 2005 à 3462 en 2007, soit une hausse de 2,6 % des effectifs) ?
 - a. Le Transporteur stabilisera-t-il cette croissance pour les prochaines années en relation avec sa prise de position de limiter la croissance des charges nettes d'exploitation à 2 %.

Demande #4

Référence : R-3605-2006, HQT-6, document 2, page 6 de 23

Préambule :

Prévision des salaires de base :

2005 : 217,2 M\$

2006 : 232,4 M\$

2007 : 237 M\$

Question :

- 1- La croissance est de 7 % entre 2005 et 2006 et de 2% entre 2006 et 2007, alors que les conventions collectives, selon notre compréhension, requièrent des hausses de 2 % par année. Par ailleurs, il y a des hausses du nombre de salariés en équivalent temps complet (etc.) de 64 en 2006 et de 25 en 2007.
 - a. Veuillez réconcilier la hausse de 2 % de 2007 avec la croissance des 25 etc.

Demande #5

Référence : R-3605-2006, HQT-6, document 3, page 6 de 14

Préambule :

Dans le sommaire des charges des services partagés, on remarque que le groupe technologie a un coût qui passe de 170 à 187,6 M\$ entre 2005 et 2007. On remarque également que le rendement sur les actifs passe de 13 M \$ à 21,9 M \$. Cette hausse du rendement représente donc près de 50 % de cette hausse.

Question :

- 1- Veuillez expliquer pourquoi le rendement sur les actifs de ce groupe a presque doublé en 2 ans.

- a. S'il s'agit d'ajouts massifs d'investissements capitalisés, veuillez indiquer lesquels et pourquoi ces investissements « massifs » sont nécessaires.

Demande #6

Référence : R-3605-2006, HQT-10, document 2, pages 5 et 7 de 11

Préambule : Tableau 1 – Besoins des services de transport (avec pertes de transport)

Et :

« Ceci reflète la tendance actuellement observée dans les marchés voisins de préconiser les transactions de court terme, soit celles du jour précédent et de l'heure précédente. »

Questions :

- 1- Le Transporteur considère-t-il les services de réservation pour les services de point à point mensuels et hebdomadaires comme des réservations à long terme ?
- 2- Le Transporteur n'inclut aucune réservation pour 2007 pour les services de point à point mensuels et hebdomadaires, alors que ces services ont été utilisés en 2005 (hebdo et mensuels) et 2006 (mensuels).
 - a. Veuillez confirmer qu'aucun revenu n'est inclus découlant de ce type de réservation dans la prévision de 132 M\$ des services de point à point.
 - b. Veuillez indiquer pourquoi le Transporteur n'inclut aucune réservation à cet égard.
 - i. Pourquoi ne pas avoir utilisé une moyenne tel que cela a été fait pour les services quotidiens ?
 - c. Veuillez quantifier les revenus découlant pour 2007 d'un niveau de réservation de services mensuels égal à celui de 2006, soit 662 MW (HQ Production et Autres).
- 3- En ce qui concerne les réservations du point à point quotidien, le Transporteur prévoit pour HQ Production un montant de 18 101 MW. Cela représente la moyenne des réservations de HQ Production pour 2005 et 2006.
 - a. Veuillez indiquer pourquoi avoir choisi cette moyenne plutôt que les réservations de 2006 de HQP, soit 22 998 MW.
 - i. Veuillez indiquer les éléments de marché, incluant les réserves hydrauliques du Producteur ou autres, qui permettent de croire que les réservations du Producteur seront la « moyenne de 2005 et 2006 ».
 - ii. Veuillez indiquer l'augmentation de la capacité de production en puissance du Producteur pour 2006, 2007 et 2008 en relation avec 2005.

- iii. Veuillez concilier cette réduction avec votre affirmation que les marchés voisins préconisent aujourd'hui les transactions de court terme.
- 4- Toujours en ce qui concerne les réservations quotidiennes, le Transporteur propose un niveau de réservations de 588 MW pour 2007 alors que celles-ci sont respectivement, pour 2005 et 2006, de 971 MW et de 927 MW. Pourquoi ne pas avoir utilisé la moyenne de 2005 et 2006, soit 949 MW, ou le résultat prévu de 2006, 971 MW ?
 - a. Veuillez indiquer votre méthodologie pour estimer ces réservations (588 MW) pour 2007.
- 5- Veuillez déposer les données de réservation de court terme les plus à jour pour l'année 2006 (sur 12 mois, x mois réels et x mois projetés). Précisez la part réelle de la part projetée.

Demande #7

Référence : R-3605-2006, HQT-10, document 2, page 9 de 11

Préambule : Tableau 4 – revenu de transport

Question:

- 1- Le Transporteur prévoit 132 M\$ de revenus des services point à point pour l'année 2007. Veuillez confirmer que, toutes choses étant égales par ailleurs, si ces revenus sont supérieurs, par exemple 135 M\$, le Transporteur verra son rendement être augmenté d'autant que l'écart, soit 3 M\$.
 - a. Si vous répondez dans la négative, veuillez détailler votre réponse avec une démonstration chiffrée, toutes choses étant égales par ailleurs.

DOSSIER R-3606-2006

Demande #1

Référence : R-3606-2006, HQT-1, document 1, page 45 de 111

Préambule : « Le Transporteur souligne qu'au 1er janvier 2006, 2 545 des 8 077 disjoncteurs composant le parc, soit 31 %, ont atteint leur durée de vie utile. 2283 disjoncteurs s'ajouteront à ce nombre au cours des dix prochaines années. Ainsi, 59 % des disjoncteurs auront atteint leur durée de vie utile si aucun redressement n'est effectué. »

Questions:

- 1- L'âge moyen est un facteur important dans l'analyse des besoins d'investissement. Cependant, d'autres éléments sont nécessaires pour juger de l'à-propos de ceux-ci.
 - a. Veuillez déposer, pour chacune des 30 années de vie utile, le nombre de disjoncteurs, au 1^{er} janvier 2006 ;
 - b. Sur les 2545 disjoncteurs qui atteignent leur durée de vie utile au 1^{er} janvier 2006.
 - i. Veuillez indiquer l'âge moyen de ces transformateurs ;
 - ii. Veuillez indiquer pourquoi un nombre si important (31 %) arrive à la fin de leur vie utile au 1^{er} janvier 2006 (on devrait s'attendre, sur une base de moyenne, à un besoin de renouvellement de l'ordre de 3,33 % (100%/30 ans, soit 269 disjoncteurs)).
 - iii. Veuillez indiquer si cette situation résulte d'un sous investissement au cours des dernières années pour remplacer des disjoncteurs à la fin de leur vie utile ou s'il s'agit de remplacer un bon nombre de disjoncteurs ayant dépassé depuis plusieurs années leur durée de vie utile.
 - c. Vous indiquez qu'au cours des 10 prochaines années, 59 % des disjoncteurs auront atteint leur durée de vie utile :
 - i. Veuillez indiquer le pourcentage d'atteinte de la fin de la durée de vie utile au cours des 10 dernières années.

Demande #2

Référence : R-3606-2006, HQT-1, document 1, page 47 de 111

Préambule : « Au 1er janvier 2006, basé sur une durée de vie utile moyenne de 45 ans, 266 des 2348 transformateurs de puissance et réactances shunt dont le niveau de tension est de 34kV et plus composant le parc, soit 11,2 % des appareils, atteignent leur durée de vie utile. 426 transformateurs de puissance et réactances shunt s'ajouteront à ce nombre au cours des 10 prochaines années. Ainsi, 29,2 % des transformateurs de puissance et réactances shunt auront atteint leur durée de vie utile si aucun redressement n'est effectué. »

Questions:

- a. Veuillez déposer, pour chacune des 45 années de vie utile, le nombre de transformateurs, au 1^{er} janvier 2006 ;
- b. Sur les 266 transformateurs qui atteignent leur durée de vie utile au 1^{er} janvier 2006.
 - i. Veuillez indiquer l'âge moyen de ces transformateurs ;
 - ii. Veuillez indiquer pourquoi un nombre si important (11,2 %) arrive à la fin de leur vie utile au 1^{er} janvier 2006 (on devrait s'attendre, sur une base de moyenne, à un besoin de renouvellement de l'ordre de 2,22 % (100%/45 ans, soit 59 transformateurs)).
 - iii. Veuillez indiquer si cette situation résulte d'un sous investissement au cours des dernières années pour remplacer des transformateurs à la fin de leur vie utile ou s'il s'agit de remplacer un bon nombre de transformateurs ayant dépassé depuis plusieurs années leur durée de vie utile.
- c. Vous indiquez qu'au cours des 10 prochaines années, 29,2 % des transformateurs auront atteint leur durée de vie utile :
 - i. Veuillez indiquer le pourcentage d'atteinte de la fin de la durée de vie utile au cours des 10 dernières années.

Demande #3

Référence : R-3606-2006, HQT-1, document 1, page 48 de 111

Préambule : « Le Transporteur vise idéalement à stabiliser cet âge moyen autour de cette valeur. Le niveau actuel de remplacement ou de remise à neuf ne permet pas de stabiliser cet âge. »

Questions:

- 1- Veuillez indiquer pourquoi l'âge moyen semble être le critère d'investissement du Transporteur en lieu et place de l'âge de chaque transformateur.
 - a. Est-ce que le Transporteur ferait des investissements pour réduire l'âge moyen même s'il devait changer des transformateurs avant la fin de leur vie utile ?
 - b. Veuillez indiquer quels sont les autres indicateurs décrivant cette population qui seraient utiles à l'analyse complète, les fournir et indiquer pourquoi.
 - i. Notamment la médiane, l'écart-type, les moyennes supérieures ou inférieures, etc.

Demande #4

Référence : R-3606-2006, HQT-1, document 1, page 49 de 111

Préambule : « Par ailleurs, le Transporteur souligne, tel que cela est mentionné plus loin, que les visites des installations du Transporteur effectuées par la firme d'experts Hatch Acres dans le cadre de la démarche d'optimisation de la stratégie de gestion de la pérennité du Transporteur ont permis aux experts de confirmer les constats déjà faits par le Transporteur que des transformateurs présentent plusieurs indices de vieillissement importants nécessitant des interventions majeures à court terme. »

Questions:

- 1- Veuillez indiquer ce qu'entend Hatch Acres lorsqu'il confirme les constats que des transformateurs présentent plusieurs indices de vieillissement importants nécessitant des interventions majeures à court terme :
 - a. Combien de transformateurs sont dans cet état.

Demande #5

Référence : R-3606-2006, HQT-1, document 1, page 49 de 111

Préambule : « Au 1er janvier 2006, 5 447 des 31 748 sectionneurs composant le parc, soit 17 % des appareils, atteignent leur durée de vie utile. 10 128 sectionneurs s'ajouteront à ce nombre au cours des dix prochaines années. Ainsi, 32 % des sectionneurs auront atteint leur durée de vie utile si aucun redressement n'est effectué. »

Questions:

- a. Veuillez déposer, pour chacune des 40 années de vie utile, le nombre de sectionneurs, au 1^{er} janvier 2006 ;
- b. Sur les 5447 sectionneurs qui atteignent leur durée de vie utile au 1^{er} janvier 2006.
 - i. Veuillez indiquer l'âge moyen de ces sectionneurs ;
 - ii. Veuillez indiquer pourquoi un nombre si important (17 %) arrive à la fin de leur vie utile au 1^{er} janvier 2006 (on devrait s'attendre, sur une base de moyenne, à un besoin de renouvellement de l'ordre de 2,5 % (100%/40 ans, soit 794 sectionneurs)).
 - iii. Veuillez indiquer si cette situation résulte d'un sous investissement au cours des dernières années pour remplacer des sectionneurs à la fin de leur vie utile ou s'il s'agit de remplacer un bon nombre de sectionneurs ayant dépassé depuis plusieurs années leur durée de vie utile.
- c. Vous indiquez qu'au cours des 10 prochaines années, 32 % des sectionneurs auront atteint leur durée de vie utile :

- i. Veuillez indiquer le pourcentage d'atteinte de la fin de la durée de vie utile au cours des 10 dernières années.